



# MESURES INCITATIVES À L'ACHAT LOCAL pour les résidents non- permanents (saisonniers)



Date de la  
demande : \_\_\_\_\_

## Propriété visée par la demande

Adresse à Adstock : \_\_\_\_\_

Numéro de  
matricule : \_\_\_\_\_

(ex. : 4606-76-3974)

## Information

Adresse permanente du propriétaire (requérant)

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## J'ACHÈTE ADSTOCK

Dans le cadre des objectifs fixés par la politique de développement socio-économique adoptée le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et considérant le nombre important de résidents non-domiciliés dans la Municipalité et de l'importance de les fidéliser à nos services de proximité, **toute(s) personne(s) physique(s) contribuable(s) d'une unité résidentielle**, qui ne sont pas domiciliés (c'est-à-dire qui ne résident pas de manière permanente dans la Municipalité), bénéficient d'un remboursement de 25\$ pour des achats effectués d'au moins 50\$ effectués sur le territoire de la Municipalité.

Les achats ou la procuration des services devront être effectués **entre le 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> septembre 2023.**

Le formulaire doit être complété et remis au Service de l'administration **au plus tard le 15 septembre 2023.** Après cette date, la mesure devient caduque et de nul effet.

**\*\*\* IMPORTANT \*\*\*** N'oubliez pas de joindre l'ensemble des factures originales au présent formulaire.

## DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et les pièces jointes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

\_\_\_\_\_  
Signature du requérant (propriétaire)

\_\_\_\_\_  
Signature du maire

\_\_\_\_\_  
Signature de la directrice générale

### Les catégories de commerçants ayant pignon sur le territoire de la Municipalité :

- alimentation;
- dépanneur et station d'essence;
- bars et restauration;
- loisirs et sports;
- quincaillerie;
- services personnels et soins de santé;
- services professionnels.